



Licence Économie de la construction et management de projet **BIM**

(L3 – 3^e année)



○ Compétences visées

- Maîtriser la gestion de projets de construction, la démarche de projet basé sur le concept de maquette numérique (BIM), l'environnement juridique d'une opération de construction et les technologies de rénovation du bâti ancien.
- Définir et suivre le coût de l'opération envisagée.
- Effectuer l'étude d'exécution en élaborant le budget, les enveloppes financières affectées aux différents travaux, les plannings, les études et le contrôle de l'exécution des travaux.
- Réaliser des études de faisabilité du projet d'ouvrage (chiffrage, métré, études de prix).
- Expertiser les procédés techniques.
- Mettre en œuvre les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence.
- Rédiger les pièces administratives, dépouiller, analyser ces offres et passer les marchés.
- Piloter et coordonner les divers intervenants.

○ Métiers visés

- Économiste en maîtrise d'œuvre (cabinet, architecte...)
- Économiste en entreprise (GO, second oeuvre)
- Assistant montage de projet immobilier
- Chargé d'affaires.

○ Publics

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- Salariés en activité ou en reconversion

○ Accès à la formation

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, L2...

○ L'alternance

Elle se déroule sur onze mois, de septembre à juillet. Les plages de formation sont regroupées en semaine à raison d'une à deux semaines de formation par mois. Le reste du temps se déroule en entreprise.

Pour les moins de 26 ans et les demandeurs d'emploi

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opca)

- vous bénéficiez d'une rémunération
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme

Pour les salariés

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : période de professionnalisation, plan de formation de l'entreprise, congé individuel de formation (Cif)...

○ Le diplôme

Intitulé officiel : Licence professionnelle STS mention Métiers du BTP : bâtiment et construction.

★ Et après...

Poursuite d'études au Cnam :

- Diplôme d'ingénieur spécialité Construction et aménagement, parcours Travaux
- Diplôme d'ingénieur spécialité Construction et aménagement, parcours Construction durable

Programme

469 heures

Ecoconstruction (*pré-requis*)

CCV113

Maitriser les études de faisabilité dans le respect des réglementations

Gestion de projets de construction	CCV121	6 CR	COEF 3
Prescription	CCV140	6 CR	COEF 3
Chiffrage	CCV141	6 CR	COEF 3
Droit de la construction	CCV127	6 CR	COEF 3

Mettre en œuvre un projet de construction

Ecoréhabilitation	CCV124	6 CR	COEF 3
Management de projet BIM	CCV144	6 CR	COEF 3
Projet tuteuré	UACN12	12 CR	COEF 3

Communiquer sur un projet

Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	CCE105	4 CR	COEF 2
Test d'anglais (Bulats niveau 1)	UA2B12	2 CR	COEF 1

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LP134p2 (CR : crédits - COEF : coefficient)

Candidater

Comment ?

- 1 Dossier de candidature
à demander au lycée Aimé Césaire :
lpbim-clisson@ac-nantes.fr
- 2 Renvoyer le dossier par mail
- 3 Recherche d'entreprise

Quand ?

A partir de janvier
afin de bénéficier de notre accompagnement
à la recherche d'entreprise

Contact candidats
Lycée Aimé Césaire
lpbim-clisson@ac-nantes.fr
02 28 01 06 00

Contact entreprises
Cnam : Fabienne Landré
f.landre@cnam-paysdelaloire.fr
02 40 16 10 88 / 06 29 79 01 71

www.cnam-paysdelaloire.fr